



Réévaluation de la pension alimentaire

Par **pomma_old**, le **08/08/2007** à **11:44**

Mon épous verse actuellement une pension alimentaire pour ses deux enfants issus d'une première union, Aujourd'hui l'un de ses deux enfants vient vivre avec nous. Comment recalculer la pension alimentaire, c'est à dire, un enfant chez sa première femme et le deuxième chez nous.

Merci

Bonjour et Merci Ly31

L'enfant a pris la décision de venir à la maison avec l'accord des deux parents.

Convocation chez le juge le 15.10.07. En espérant que le juge soit OK avec le choix de la pension alimentaire qui pour le père est de tout simplement diviser la PA en deux.

Nous avons peur d'avoir une surprise désagréable et se retrouver dans l'obligation de donner plus suite peut-être aux pleurs de la mère.

Sommes nous dans un risque éventuel.

A vous Ly31

Par **ly31**, le **08/08/2007** à **22:06**

Bonsoir

Qui a décidé que cet enfant pouvait revenir vivre avec vous ?

Monsieur le Juge est il d'accord sur cette décision ?

A vous lire

Je vous souhaite une bonne soirée

ly31